



VICTORINE ALISSE/HORS FORMAT POUR « LE MONDE »

PLANÈTE • CLIMAT

Comment engager la transition écologique sans « braquer les gens » : le modèle du Clunisois

Par Audrey Garric (Bergesserin, Cluny, La Vineuse-sur-Frégande [Saône-et-Loire], envoyée spéciale)

Publié le 12 août 2024 à 04h45, modifié le 20 août 2024 à 09h53

Lecture 6 min.

 Article réservé aux abonnés

 Offrir l'article



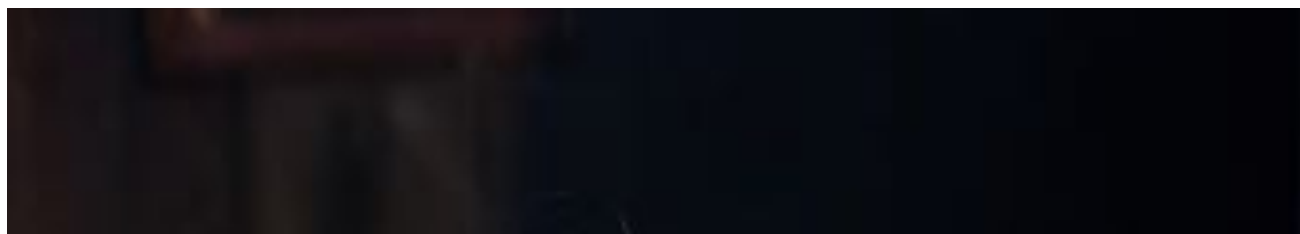
REPORTAGE | **Dans ce territoire rural où le revenu par personne est**

nettement inférieur à la moyenne nationale, les villages comptent 350 habitants en moyenne et la voiture, individuelle et thermique, y est omniprésente. Pour contourner les clivages, il a fallu ruser.

Sous le majestueux catalpa, à l'ombre de l'église romane, l'heure est à la fête. On danse au son de l'accordéon, on sirote des bières brassées sur place, on claque la bise, hèle les copains, les voisins. Comme tous les jeudis soir, le Panier frégandois, un petit marché agrémenté d'une buvette et d'animations, prend place dans la bourgade de La Vineuse-sur-Frégande, en Saône-et-Loire. Les habitants du cru se mélangent à quelques touristes, les générations aussi. L'ambiance est détendue... jusqu'à ce que l'on évoque l'écologie.



Le marché du jeudi soir, à La Vineuse-sur-Frégande (Saône-et-Loire), le 25 juillet 2024. VICTORINE ALISSE/HORS FORMAT POUR « LE MONDE »





Sophie Talabot, retraitée, à La Vineuse-sur-Frégande (Saône-et-Loire), le 25 juillet 2024. VICTORINE ALISSE/HORS FORMAT POUR « LE MONDE »

« Il faut mettre ça de côté. Ça va trop loin », peste Christian Mauguin, 57 ans, cantonnier d'une commune voisine. « Ici, on a besoin de gros véhicules pour

se déplacer et les gens n'ont pas l'argent pour en changer», assure-t-il. Anne-Gaëlle (qui souhaite rester anonyme), une institutrice quinquagénaire, n'a pas non plus la possibilité de se passer de sa voiture. Mais elle regrette, au contraire, « *que les choses n'évoluent que trop doucement sur la transition* ». Elle dénonce les haies coupées à ras, les chemins dés herbés avec des pesticides, les agriculteurs qui utilisent du glyphosate. « *Deux mondes à part*, résume Sophie Talabot, une retraitée de 76 ans. *On n'est pas fâchés, mais c'est parfois difficile de discuter.* »

Si l'écologie ne laisse personne indifférent, c'est qu'elle est au cœur de la politique menée par la communauté de communes du Clunisois, à laquelle appartient La Vineuse-sur-Frégande. En 2021, la structure, composée de quarante et une municipalités, a adopté un projet de territoire ambitieux, centré sur la transition écologique. Le document, intitulé « Vivre ensemble en Clunisois... dans le monde d'après », ne vise rien de moins que la neutralité carbone en 2040 – dix ans avant l'objectif national. Ce qui revient à diviser par cinq l'empreinte carbone des 14 500 habitants, pour passer de 7 tonnes par an et par personne en 2020 à 1,4 tonne en 2040, un défi colossal.

Pour contourner les clivages, il a fallu ruser. Exit l'emploi de termes comme « écologie » ou « sobriété ». « *On n'a pas honte de ces mots, mais on ne voulait pas braquer les gens*, explique Jean-Luc Delpuch, 65 ans, le président de la communauté de communes et ancien maire de Cluny (sans étiquette). *Il y a un effet repoussoir d'une écologie caricaturée comme punitive. Et on peut vite être donneur de leçons.* » A la place, l'accent est mis sur la défense des paysages du Clunisois, des bocages vallonnés et verdoyants, mais aussi sur les gains économiques de la transition. Le résultat de soixante-quinze réunions de concertation en huit mois.





François Bonnetain, maire de La Vineuse-sur-Frégande et vice-président de l'intercommunalité (à gauche), et Jean-Luc Delpuch, président de la communauté de communes et ancien maire de Cluny, à la mairie de La Vineuse-sur-Frégande (Saône-et-Loire), le 25 juillet 2024. VICTORINE ALISSE/HORS FORMAT POUR « LE MONDE »



Autour de la commune de La Vineuse-sur-Frégande (Saône-et-Loire), le 25 juillet 2024. Les champs sont encore entourés de nombreuses haies basses. C'est un territoire propice à l'élevage. VICTORINE ALISSE/HORS FORMAT POUR « LE MONDE »





Panneaux sur la route des Molières, à La Vineuse-sur-Frégande (Saône-et-Loire), le 25 juillet 2024.
VICTORINE ALISSE/HORS FORMAT POUR « LE MONDE »

Dans ce « *petit laboratoire à ciel ouvert* », comme le dit Jean-Luc Delpuch, l'idée est également d'écartier les contraintes. « *Cela ne sert à rien d'engueuler les gens. On ne va pas révolutionner les modes de vie. La transition est plutôt un cheminement* », estime François Bonnetain, maire de La Vineuse-sur-Frégande et vice-président de l'intercommunalité. De quoi interroger, toutefois, sur la possibilité du Clunisois de tenir ses exigeants objectifs climatiques.

Renforcer les rotations des lignes de bus

Aux yeux des élus, leur stratégie s'impose d'autant plus dans un contexte de montée du vote Rassemblement national (RN), qui exploite les fractures autour de l'écologie. Le Clunisois n'y échappe pas. Au second tour des élections législatives, le 7 juillet, le RN a obtenu 37,5 % des voix dans la communauté de communes et 39,4 % dans la circonscription.

Lire aussi |  [L'écologie, ce nouveau clivage politique que le Rassemblement national compte exploiter](#)



Jean-Luc Delpuch a fait campagne, sollicité par un collectif de citoyens de Mâcon, la préfecture, située à une trentaine de kilomètres. « *Au sein du*

Nouveau Front populaire, la circonscription a été attribuée aux Ecologistes, mais, de mon côté, je n'ai ni carte ni étiquette », indique-t-il. Arrivé troisième, avec 28 % des voix, derrière le RN et Ensemble, le candidat s'est désisté au second tour. *« Ce scrutin nous a renforcés dans l'idée qu'il faut aller plus loin pour mettre en place les services publics permettant aux habitants de faire la transition »*, assure-t-il.

Newsletter

« Chaleur humaine »

Comment faire face au défi climatique ? Chaque semaine, nos meilleurs articles sur le sujet

S'inscrire →

Dans ce territoire rural où le revenu par personne est nettement inférieur à la moyenne nationale, les villages comptent 350 habitants en moyenne. On y trouve peu d'écoles, aucun médecin spécialiste et de grandes distances à parcourir. La voiture, individuelle et thermique, y est omniprésente. Elle compte pour 76 % des déplacements travail-domicile – contre 2,4 % pour les transports en commun et 1,3 % pour le vélo. L'objectif est de réduire sa part à 42 % en 2033.



Jacqueline Léonard-Larive, maire de Pressy-sous-Dondin (Saône-et-Loire), conduit l'Estrima Biro, un véhicule sans permis mis à disposition des habitants, le 25 juillet 2024. VICTORINE ALISSE/HORS FORMAT POUR « LE MONDE »



Jacqueline Léonard-Larive, maire de Pressy-sous-Dondin, et son mari, à Pressy-sous-Dondin (Saône-et-Loire), le 25 juillet 2024. VICTORINE ALISSE/HORS FORMAT POUR « LE MONDE »

La route est longue. Le plan de mobilité prévoit de renforcer les rotations des lignes de bus – il y a peu de passages pour l’instant –, en lien avec la région. La « com’com’ » a aussi mis en place un transport à la demande, favorise le covoiturage et a acheté une navette électrique de neuf places qui permet de rejoindre un marché en dehors du Clunisois à jours et heures fixes. Les chauffeurs sont bénévoles. « *Au marché, je dois parfois réduire un peu les causettes, mais c’est super sympa, on rencontre du monde. Et on n’a pas de problème pour se garer* », s’enthousiasme Dominique Renaudie, une usagère retraitée. L’intercommunalité vise une dizaine de navettes rurales d’ici à dix ans.

L’objectif est également de développer l’usage du vélo, en améliorant les aménagements, en favorisant l’apprentissage dans les écoles et grâce à des

ateliers de réparation. « *Ce n'est pas impossible de se déplacer à vélo en territoire rural, notamment pour les trajets courts, qui sont en réalité les plus nombreux* », assure Juliette Grolée, chargée de mission mobilité à l'intercommunalité.



Le plan des aménagements prévus pour les vélos de la communauté de communes du Clunisois, et l'atelier d'autoréparation La Vie-Cyclette en Clunisois, ouvert trois fois par semaine, à Cluny (Saône-et-Loire), le 25 juillet 2024. VICTORINE ALISSE/HORS FORMAT POUR « LE MONDE »

Mais tous le reconnaissent : il ne sera pas possible de se passer de la voiture individuelle en 2040. L'enjeu est alors de la rendre petite et peu énergivore. Avec l'Agence de la transition écologique, l'intercommunalité teste un Estrima Biro, une voiturette sans permis de 330 kilos, limitée à 45 kilomètres/heure, pour juger si elle est adaptée au milieu rural. « *C'est agréable, mais je craignais la départementale. Les gens ont envie de te faire peur, avec une charrette pareille* », raconte Jacqueline Léonard-Lavire, la maire de Pressy-sous-Dondin, après quelques jours d'essai.

Réseau de 600 associations

Limiter l'usage de la voiture implique aussi de dynamiser les bourgs et de densifier le tissu de production locale. Méthodiquement, Maurice Breton remplit les bocaux : 180 grammes de poulet, 180 grammes de gelée. L'autoentrepreneur a réservé l'une des salles du laboratoire de transformation alimentaire de Salornay-sur-Guye, à environ quinze minutes en voiture de Cluny, une succession de cuisines, de frigos, assortie d'une légumerie et d'une épicerie sèche. Comme lui, une vingtaine de producteurs locaux viennent y transformer leur viande et leurs légumes, pour faire de la vente directe. Près de 400 repas y sont également préparés chaque semaine, pour alimenter certaines écoles et tous les centres de loisirs. « *Tout est de saison, au maximum fait maison et local, et bio à plus de 50 %* », indique Isabelle Richard, la coordinatrice du laboratoire, exploité depuis 2023 par la communauté de communes. La structure espère s'étendre, à condition d'obtenir un agrément sanitaire.



Isabelle Richard, coordinatrice du laboratoire de transformation alimentaire de Salornay-sur-Guye (Saône-et-Loire), dans la salle de stockage des aliments, le 25 juillet 2024. VICTORINE ALISSE/HORS

FORMAT POUR « LE MONDE »



Au moment du déjeuner à la cantine du centre de loisirs La Marelle en campagne, à Salornay-sur-Guye (Saône-et-Loire), le 25 juillet 2024. L'alimentation provient du laboratoire de transformation situé dans le village. VICTORINE ALISSE/HORS FORMAT POUR « LE MONDE »





Un compost collectif, près du laboratoire alimentaire de transformation, à Salornay-sur-Guye (Saône-et-Loire), le 25 juillet 2024. VICTORINE ALISSE/HORS FORMAT POUR « LE MONDE »

Rien ne se perd, tout se transforme. L'intercommunalité en a fait son leitmotiv, en s'appuyant sur un riche réseau de 600 associations. Les invendus sont récupérés dans les supermarchés pour approvisionner l'épicerie sociale et solidaire de Cluny, les fruits non ramassés dans les vergers privés et publics sont glanés. Dans ce territoire agricole, l'artificialisation des sols est très faible (1,8 %) grâce à des programmes de réhabilitation évitant de construire de nouveaux bâtiments.



L'entrée de l'ancien sanatorium de Bergesserin (Saône-et-Loire), transformé en tiers-lieu, le 25 juillet 2024. Une partie du site, contaminée à l'amiante, ne peut être utilisée. VICTORINE ALISSE/HORS FORMAT POUR « LE MONDE »





La cuve de la brasserie qui a été installée sur le site de l'ancien sanatorium de Bergesserin (Saône-et-Loire), le 25 juillet 2024. Neuf bières différentes sont produites ici, puis vendues en circuit court et dans quatre supermarchés. VICTORINE ALISSE/HORS FORMAT POUR « LE MONDE »

A Bergesserin, dans un écrin de verdure, un collectif est engagé dans un chantier pharaonique : réhabiliter un ancien sanatorium de 10 000 mètres carrés à l'abandon et en friche depuis 2008. A l'intérieur, ils sont une vingtaine à commencer à s'installer : un ferronnier, des brasseurs, une potière, des artistes... « *L'idée est d'en faire un tiers-lieu, avec des activités professionnelles, des événements culturels* », explique Juliette Miséréré, artiste plasticienne et membre de l'association du sanatorium de Bergesserin, soutenue par l'intercommunalité. Tous récupèrent, réutilisent, mutualisent. Dans plusieurs salles s'entassent des centaines de pots de peinture, d'enduit, de boiseries issus de chantiers ou de déchetteries, qui constitueront une « *matériauthèque ouverte à tous* ». Le projet est également bien perçu par les riverains parce qu'il chasse les squatteurs.

D'autres initiatives crispent davantage. La communauté de communes est labellisée Territoire à énergie positive depuis 2015, c'est-à-dire qu'elle cherche à couvrir ses besoins par les énergies renouvelables locales. Mais, pour l'instant, ces dernières sont largement insuffisantes. Les tests pour envisager l'installation d'éoliennes ont suscité une levée de boucliers. Finalement, le Clunisois compte quelques panneaux solaires, ainsi que du bois-énergie, mais pas de turbines. « *Il n'y a pas assez de vent* », assure Jean-Luc Delpuch. « *Ils auraient pu installer quelques mâts, mais ils ont reculé à*

cause des oppositions », estime de son côté Anne Auclair, animatrice du pôle des Territoires à énergie positive au sein du CLER, réseau autour de la transition énergétique. Un choix qui risque de mettre en péril l'objectif très ambitieux que le Clunisois s'est fixé en matière d'électricité renouvelable d'ici à 2050. Anne Auclair comprend, toutefois : « *Ils choisissent leurs batailles.* »





Gabriel Sassé, habitant de Joncy (Saône-et-Loire), le 25 juillet 2024. Il a installé des panneaux solaires sur sa maison. VICTORINE ALISSE/HORS FORMAT POUR « LE MONDE »



La forêt de l'hôpital de Cluny comporte des résineux ; des douglas, originaires d'Amérique du Nord, âgés de 60 à 65 ans, à La Vineuse-sur-Frégande (Saône-et-Loire), le 25 juillet 2024. Le paysage autour de La Vineuse-sur-Frégande. VICTORINE ALISSE/HORS FORMAT POUR « LE MONDE »

Parmi les combats de l'intercommunalité figure aussi la gestion d'une zone Natura 2000 de 45 000 hectares, qui protège notamment une espèce emblématique, le crapaud sonneur à ventre jaune. La moitié des 350 exploitations agricoles du Clunisois ont souscrit aux mesures agroenvironnementales qu'implique ce réseau de sites naturels européens.

« C'est beaucoup de papiers, mais ça ne change pas vraiment nos pratiques déjà très extensives, explique Florian Bouchot, éleveur de bovins en herbe à Curtil-sous-Buffières. Et il y a la compensation économique, c'est aussi pour ça qu'on s'est engagés. » Une méthode incitative pour faire avancer la transition écologique, au-delà des clivages.



Audrey Garric

Bergesserin, Cluny, La Vineuse-sur-Frégande [Saône-et-Loire], envoyée spéciale